

# Chargé de gestion immobilière

RNCP7432 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 313                        |
| Code(s) ROME            | C1501                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 21/07/2011                 |

## Certificateur(s)

Groupe conseil assurances formation (GCAF) Sup'tertiaire

<http://www.suptertiaire.com>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de gestion immobilière est mandaté par le(s) propriétaire(s) pour la gestion journalière d'un bien immobilier. Ceci comprend la gestion financière, administrative juridique, fiscale et technique du bien immobilier. - Tenue des Assemblées Générales et des Conseils Syndicaux

- Suivi de la comptabilité et du budget du copropriétaire
- Visite et entretien des biens immobiliers
- Gestion locative pour le compte d'un propriétaire bailleur
- Gestion et développement du cabinet

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire possède les compétences suivantes: Tenue des Assemblées Générales et des Conseils Syndicaux

- Ouverture de compte-client
- Assemblées Générales

Suivi de la comptabilité et du budget du copropriétaire

- Administration des immeubles
- Etablissement du budget

Visite et entretien des biens immobiliers

- Visite des biens et surveillance de l'état général
- Exécution et contrôle des travaux

Gestion pour le compte d'un propriétaire

- Conseil à la gestion des biens du propriétaire
- Gestion financière des biens du propriétaire

Gestion et développement du cabinet

- Commercialisation des produits immobiliers
- Gestion administrative, comptable et des ressources humaines

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprise privée (cabinet d'administrateur de biens, gestion locative ou syndic de copropriété • Entreprise publique (HLM, direction des équipements, collectivité territoriale, OPAC, parc de loisirs, syndicat intercommunal...).

- Banques (service de gestion du parc immobilier)
- Assurances (service de gestion du parc immobilier)
- GIE de centres commerciaux
- Foncières

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En fonction des structures dans lesquelles il travaille il peut être appelé : gérant d'immeubles / régisseur de biens immobiliers / gestionnaire d'immeuble / property manager / gestionnaire immobilier / gestionnaire locatif

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'administrateur de biens doit être titulaire d'une carte professionnelle « Gestion immobilière » délivrée par la préfecture du département . Le demandeur doit être muni des documents suivants :

- les attestations de Garantie financière et d'assurance RCP ;
- les justificatifs de son aptitude professionnelle;
- les statuts de sa société ;
- l'imprimé de sa demande de carte professionnelle ; Cerfa 11555\*02 (copie jointe)
- un extrait Kbis du registre du commerce de moins d'un mois ;
- l'attestation d'ouverture d'un compte bancaire pour l'activité de gestion ;
- la photocopie de la carte d'identité ;
- la liste des établissements, succursales, agences, bureaux dépendants de l'entreprise créée

Depuis le 1er Janvier 2006, la loi Hoguet a été modifiée par le décret du 21 octobre 2005 (document en annexe) : il faut maintenant un diplôme ou un titre de niveau II pour être habilité à obtenir la carte professionnelle « G » auprès de la Préfecture, soit à titre d'indépendant soit en tant que gérant d'une structure entrepreneuriale.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.                                                                  |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale                                                                                                                       |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 313 €                                                                                                                                                                |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée)<br>R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 11 605                                                                                                                                                                 |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 53 %                                                                                                                                                                   |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 4 %                                                                                                                                                                    |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier<br>R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics                                                         |

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes : - Le Directeur Pédagogique

- 4 professionnels

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/07/2011

---

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP13382

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
[contact@suptertiaire.com](mailto:contact@suptertiaire.com)  
<http://www.suptertiaire.com>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7432/>